RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-103863

Département(s) de publication : **35**
Annonce n° **26-103863**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : 35 CHU

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Maintenance et Entretien des Systèmes de Sécurité Incendie pour le CHU de Rennes

Description : Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Lot 1 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 750 000€ HT Le marché public est mono-attributaire. Lot 2 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 800 000€ HT Le marché public est mono-attributaire. Lot 3 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 900 000€ HT Le marché public est mono-attributaire.

Identifiant de la procédure : 8ea196fe-3228-448b-9524-43d66509fb79

Identifiant interne : DPS2026-09

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Le marché public comprend : - une part de prestations prévisibles conclue à prix global et forfaitaire ; - une part de prestations non programmables conclue à prix unitaires. La part de prestations prévisibles correspond notamment : A la maintenance préventive ; A la maintenance corrective pour les lots 1 et 2 dans les limites fixées dans l'article 1.5 du CCTP ; Au remplacement des éléments à durée de vie limitée. La part de prestations non programmables correspond aux interventions du titulaire autres que celles prévues au titre du forfait. L'ensemble des prestations pouvant être commandées et devant être réalisées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et au BP propre à chaque lot. Le marché public est conclu pour une période initiale de UN (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. Cette reconduction est tacite (ceci signifie que le silence gardé par le CHU de Rennes reconduit automatiquement le marché public). Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas s'opposer à la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du code de la commande publique. Par contre, le CHU de Rennes se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire. La décision de non reconduction sera expressément notifiée sous préavis de SOIXANTE (60) jours par lettre recommandée avec accusé de réception ou télécopie avant la fin de la période en cours. Une visite sur site facultative pourra être programmée sur demande de rendez-vous auprès de Jacques CELLIER. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de Monsieur Jacques CELLIER 02-99-28-93-19 jaques.cellier@chu-rennes.fr Le nombre maximum de personnes autorisé à participer à la visite sera de 5 par opérateur économique. Une attestation sera remise à l'issue de la visite, sachant que l' absence de participation entraînera automatiquement le rejet de l'offre. L'opérateur économique produit : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués dans l'avis d'appel public à la concurrence ; Un dossier de candidature présentant : le chiffre d'affaire global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices ; une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public ; les références au regard de prestations similaires ou de même nature (dans le secteur hospitalier et dans le domaine fonctionnel décrit dans la note de présentation), réalisées ou en cours de réalisation au cours des 3 dernières années ; Pour les lots 1, 2 et 3 : une copie des engagements et prestations constructeur devront être joint au marché et paraphé des deux parties (constructeur et le titulaire contractant) comme énoncé à l' article 2.9 du CCTP. En cas de redressement judiciaire, une copie du jugement prouvant qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. La consultation possède une clause d'exécution environnementale, décrite à l'article 7 du CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Maintenance et Entretien des Systèmes de Sécurité Incendie de la marque SIEMENS pour le CHU de Rennes

Description : Lot 1 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 750 000€ HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l' article R2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 600,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères de choix sont définis au RC

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères de choix sont définis au RC

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1000

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : 35 CHU

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Maintenance et Entretien des Systèmes de Sécurité Incendie de la marque DEF pour le CHU de Rennes

Description : LOT 2 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 800 000€ HT Le marché public est mono-attributaire.

Identifiant interne : 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l' article R2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 640,000 **Euro**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'analyse sont décrits au RC

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1000

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : Maintenance et Entretien des Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S) pour le CHU de Rennes

Description : Lot 3 : L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Montant maximum pour toute la durée du marché public : 900 000€ HT Le marché public est mono-attributaire.

Identifiant interne : 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l' article R2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

N’importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 720,000 **Euro**

Valeur maximale de l’accord-cadre : 900,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n’est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE

Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d’attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'analyse sont décrits au RC.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'analyse sont décrits au RC.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3092767?orgAcronyme=x7c

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l’offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 998

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : 35 CHU

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : 35 CHU

Numéro d'enregistrement : 26350007600017

Ville : RENNES

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Carol Hautemulle

Adresse électronique : Carol.HAUTEMULLE@chu-rennes.fr

Téléphone : 0299284321

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 contour de la motte

Ville : RENNES

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : daef3e99-d1c3-4fcd-ae5d-9d84dedededf - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/10/2026 à 10:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/10/2026